

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

L3 | Parcours Administration publique

Licence | Droit

- › Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion
- › Durée : 1 an
- › Crédits ECTS : 60 ECTS
- › Ouvert en alternance : Non
- › Formation accessible en : Formation continue, Formation initiale
- › Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Cette formation n'ouvre pas en 2025-2026.

Depuis plus de 25 ans, la Licence d'Administration publique de l'Université d'Angers permet à un public non diplômé en Droit d'embrasser le double objectif d'une reconversion en sciences juridiques et d'une préparation aux concours de l'Administration.

A cette fin, elle propose un parcours à double vocation :

- 1- la préparation d'un diplôme ;
- 2- la préparation aux concours.

Enseignements – maquette de la formation

Les enseignements sont organisés en unités (fondamentales, complémentaires, supplémentaires).

Chaque unité est composée de matières, auxquelles correspondent un coefficient et un nombre précis d'ECTS. #
voir maquette 2024-2025

Calendrier prévisionnel des regroupements en présentiel

Dans chacune des 5 périodes ont lieu des temps de bilans, apprentissages et méthodologie de l'oral (regroupements en présentiel). En voici le calendrier prévisionnel :

6 septembre 2024

Réunion de rentrée

19 octobre 2024

Matin : examen de Droit constitutionnel

Après-midi : bilans et apprentissages en Droit administratif et en Problèmes politiques et sociaux contemporains

7 décembre 2024

Matin : examen de Droit administratif

Après-midi : bilans et apprentissages en Droit constitutionnel et en Finances publiques

1^{er} février 2025

Matin : examen de Droit constitutionnel

Après-midi : bilans et apprentissages en Droit administratif et en Economie

22 mars 2025

Matin : examen de Droit administratif

Après-midi : bilans et apprentissages en Droit constitutionnel et en Problèmes politiques et sociaux contemporains

Objectifs

Les objectifs de la formation peuvent être déclinés en trois points :

- Préparer en une année des étudiants issus de formations diverses à passer des concours administratifs de catégorie A et B afin d'intégrer des postes d'encadrement.
- Permettre l'acquisition des fondamentaux du droit public classiquement étudiés durant les trois années de la Licence Droit et, dans le même temps, offrir des connaissances très larges dans les domaines principaux des concours : droit constitutionnel, droit administratif, droit européen, finances publiques, économie, problèmes politiques et sociaux contemporains, etc.
- Former aux exercices académiques constituant les épreuves de concours à l'écrit (commentaire de texte, résumé, dissertation, note de synthèse), comme à l'oral.

[Télécharger la maquette de formation](#)

[Télécharger la composition de jury 2023-2024](#)

Organisation

Contrôle des connaissances

L'année est organisée en 5 périodes de 6 semaines.

Mode distanciel :

Dans chaque période ont lieu des contrôles continus (à distance) et des examens (en présentiel).

L'évaluation des étudiants prend principalement la forme de contrôles continus en distanciel.

Seuls les enseignements de droit constitutionnel et de droit administratif donnent lieu à des examens écrits en présentiel.

Mode hybride :

Dans chaque période ont lieu des contrôles continus (à distance) et des examens (regroupements en présentiel).

Pour les enseignements dispensés en distanciel, l'évaluation des étudiants se fait à distance (contrôle continu).

Tous les enseignements dispensés en présentiel donnent lieu à des examens écrits en présentiel.

Les étudiants ont la possibilité de choisir de passer un Grand Oral, pour s'entraîner devant un jury, comme c'est le cas lors des oraux d'admission des concours. Cette épreuve facultative permet d'obtenir des ETCS supplémentaires.

Les étudiants inscrits peuvent déposer des demandes de reconnaissance d'acquis pour les langues et la culture numérique. Le dossier est examiné par le responsable de la formation, qui apprécie discrétionnairement, après concertation avec l'équipe enseignante, de l'intérêt, pour l'étudiant, d'obtenir la validation des acquis demandés.

Admission

Conditions d'admission

La formation est principalement dirigée vers les publics non juristes de formation.

La formation est accessible aux candidats titulaires d'un Bac + 2 (120 ECTS), étant toutefois précisé que tous les dossiers n'appellent pas le même traitement.

En effet, si l'inscription est de droit pour les étudiants attestant de la validation d'une L2 Droit, Economie ou Gestion, il n'en va pas de même pour les étudiants ayant validé une L2 dans d'autres filières universitaires, telles que Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, Sciences politiques ou encore Sciences, qui verront leurs demandes soumises à l'examen d'une Commission de recrutement.

Les demandes émanant par ailleurs de candidats titulaires de diplômes issus de filières courtes et professionnalisantes tels que les Licences professionnelles, DUT et BTS seront soumises au même examen.

Enfin, la formation est éligible aux étudiants issus de classes préparatoires aux Grandes écoles à condition de satisfaire à l'exigence de validation des 120 ECTS. Les demandes d'inscription seront également soumises à l'examen précité.

Dans tous les cas, il convient de constituer un dossier de candidature qui sera étudié la Commission de recrutement.

Modalités d'inscription

Cette formation n'ouvre pas en 2025-2026.

Public cible

La formation est accessible en formation initiale et en formation continue.

Formation continue : les candidats concernés par une inscription au titre de la formation continue (demandeurs d'emploi, salariés du secteur public ou du secteur privé) doivent impérativement prendre contact avec la Formation continue de l'Université d'Angers (SCAFOP) afin de recevoir les précisions nécessaires à la finalisation de leur inscription en fonction de leur situation personnelle.

Nouveauté !

Possibilité pour les salarié.e.s de suivre cette formation sur deux ans (contacter le SCAFOP).

Et après

Poursuite d'études

Si la Licence d'Administration publique est principalement conçue comme un diplôme d'Etat assurant l'insertion professionnelle par la réussite à un concours, elle peut également favoriser la poursuite d'études. A l'issue de la formation, les étudiants désireux d'aller plus loin peuvent s'orienter vers les Masters de droit public.

Pour information : depuis 2020, l'entrée en M1 mention Droit est sélective. Les candidats titulaires de la Licence d'Administration publique devront déposer un dossier de candidature qui sera étudiée par les commissions de recrutement des masters demandés. Or, il importe de savoir que les exigences de ces dernières sont généralement plus élevées pour les demandeurs titulaires d'une LAP (une mention *Assez Bien* ou *Bien* est bienvenue).

Insertion professionnelle

La licence d'Administration publique a vocation à préparer efficacement aux concours administratifs de catégorie A et B. Elle débouche donc habituellement sur des recrutements dans les fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière.

Les concours les plus fréquemment visés par les étudiants de la formation sont : administrateur, attaché, IRA, inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, rédacteur, secrétaire administratif, administration scolaire et universitaire, commissaire des armées, métiers de la police, de la gendarmerie, de l'administration pénitentiaire, et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Ainsi, les concours de la fonction publique constituent la principale perspective d'emploi des diplômés de la Licence d'Administration publique.

Toutefois, ces derniers peuvent également déboucher sur des emplois contractuels dans le secteur public ou parapublic. Ils peuvent également envisager de se faire recruter dans des institutions ou entreprises privées dont l'activité est en lien avec le secteur public.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Donatien Lecat

✉ donatien.lecat@univ-angers.fr

Autres contacts

Contact administratif : tél. [02 41 96 21 68](tel:0241962168)

Lieu(x)

📍 Angers

Programme

Organisation

Au moment de l'inscription, les étudiants doivent choisir entre deux modalités différentes de suivi des cours :

- Le mode distanciel: les enseignements des CM et des TD se déroulent exclusivement à distance, via Moodle (asynchrone) et Teams (synchrone).
- Le mode hybride: Une partie des enseignements se déroule à distance, via Moodle (CM en asynchrone) et Teams (TD en synchrone) ; une autre partie se déroule en présentiel.

Liste des enseignements dispensés en présentiel : Droit constitutionnel (CM et TD), Droit administratif (CM et TD), Méthodologie des concours (TD uniquement).

Attention, si l'étudiant a choisi le mode hybride, sa présence est obligatoirement requise lors des enseignements présentiels.

Dans les deux cas, le tout est complété par 6 journées de regroupements en présentiel (journée de rentrée, examens, bilans et apprentissages).

L3 | Parcours Administration publique

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Socle fondamental / Disciplinaire	Socle				31 crédits
UE Droit constitutionnel	UE	44h	32h		10 crédits
UE Droit administratif	UE	30h	32h		12 crédits
UE Problèmes politiques et sociaux contemporains	UE	36h	30h		9 crédits
Socle complémentaire / Disciplinaire	Socle				25 crédits
UE Droit européen	UE	18h			4 crédits
UE Finances publiques	UE	32h			6 crédits
UE Économie	UE	36h			7 crédits
UE Méthodologie des concours	UE		44h		8 crédits
Socle supplémentaire / Transversal	Socle				4 crédits
UE Culture numérique	UE	3h	20h		2 crédits
UE Langue vivante (Anglais)	UE		15h		2 crédits
Socle annexe au diplôme	Socle				
Stage	Matière				2 crédits
Expériences professionnalisantes	Matière				2 crédits
Projet tuteuré	Matière				2 crédits
Grand oral	Matière				2 crédits